

Substances essentielles pour le traitement des équidés

La directive 2001/82/CE modifiée (article 10, paragraphe 3) prévoit que le traitement des équidés y compris ceux destinés à la consommation peut être réalisé avec des médicaments contenant des substances dépourvues de LMR, à condition de respecter un temps d'attente de six mois. Ces substances indispensables au traitement des équidés ou apportant un bénéfice clinique ont été listées dans le règlement (UE) n° 122/2013* de la Commission du 12 février 2013.

Les médicaments concernés par ces dispositions peuvent être des médicaments vétérinaires destinés à d'autres espèces que les équidés, des médicaments à usage humain et à défaut des préparations magistrales (article L. 5143-4 du code de la santé publique). En France, certains médicaments à usage humain font l'objet d'une classification, médicaments inscrits dans une catégorie de prescription restreinte, qui les rendraient inaccessibles aux vétérinaires. Un décret du 18 juin 2009 a organisé l'application du règlement précité à l'ensemble des médicaments à usage humain (article R. 5141-122-1 du code de la santé publique) en permettant aux vétérinaires de prescrire et d'administrer les médicaments classés dans l'une des catégories de prescription restreinte dans les conditions précitées. Ces médicaments doivent être acquis auprès des établissements pharmaceutiques exploitants ou distributeurs en gros des médicaments à usage humain (article R. 5124-44 du code de la santé publique). Ils ne peuvent être utilisés que dans le cadre des affections et indications prévues par le règlement européen à la rubrique « justification et utilisation ».

La liste de ces médicaments est rendue accessible par voie électronique par l'Anses.

Tel est l'objet du tableau figurant ci-dessous. Pour faciliter la mise en œuvre, le tableau rappelle en face de chaque substance l'existence de médicaments vétérinaires ou de médicaments à usage humain accessibles à l'officine car non classés dans une catégorie de prescription restreinte. Seuls sont listés les médicaments classés en prescription restreinte. Une mise à jour régulière est effectuée en fonction des informations publiées par l'ANSM.

* Règlement (UE) n° 122/2013 de la Commission du 12 février 2013 modifiant le règlement (CE) n° 1950/2006 établissant, conformément à la directive 2001/82/CE du Parlement européen et du Conseil instituant un code communautaire relatif aux médicaments vétérinaires, une liste de substances essentielles pour le traitement des équidés.

**LISTE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN DE PRESCRIPTION RESTREINTE ACCESSIBLES AUX VETERINAIRES
AU TITRE DU REGLEMENT (UE) N°122/2013**

<p style="text-align: center;">Liste de substances essentielles pour le traitement des équidés (Règlement (UE) n° 122/2013 de la Commission du 12 février 2013)</p>	<p style="text-align: center;">Médicaments autorisés en France</p>
<p>SEDATION ET PREMEDICATION (ET ANTAGONISME) :</p>	
<p><i>Acépromazine</i></p>	<p>médicaments vétérinaires autorisés</p>
<p><i>Atipamézole</i></p>	<p>médicaments vétérinaires autorisés</p>
<p><i>Diazépam</i></p>	<p>médicaments à usage humain accessibles à l'officine (comprimé, solution buvable, solution injectable)</p>
<p><i>Flumazénil</i></p>	<p>médicaments à usage humain accessibles à l'officine (solution injectable)</p>
<p><i>Midazolam</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - BUCCOLAM 2,5 mg, solution buccale, VIROPHARMA SPRL, liste I et prescription sur ordonnance sécurisée, prescription initiale annuelle réservée à certains spécialistes, prescription réservée aux spécialistes et services NEUROLOGIE et PEDIATRIE, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique. - BUCCOLAM 5 mg, solution buccale, VIROPHARMA SPRL, liste I et prescription sur ordonnance sécurisée, prescription initiale annuelle réservée à certains spécialistes, prescription réservée aux spécialistes et services NEUROLOGIE et PEDIATRIE, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique. - BUCCOLAM 7,5 mg, solution buccale, VIROPHARMA SPRL, liste I et prescription sur ordonnance sécurisée, prescription initiale annuelle réservée à certains spécialistes, prescription réservée aux spécialistes et services NEUROLOGIE et PEDIATRIE, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique - BUCCOLAM 10mg, solution buccale, VIROPHARMA SPRL, liste I et prescription sur ordonnance sécurisée, prescription initiale annuelle réservée à certains spécialistes, prescription réservée aux spécialistes et services NEUROLOGIE et PEDIATRIE, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique. - MIDAZOLAM ACCORD 1 mg/ml, solution injectable, ACCORD HEALTHCARE France SAS, liste I, réservé à l'usage HOSPITALIER - MIDAZOLAM ACCORD 5 mg/ml, solution injectable, ACCORD HEALTHCARE France SAS, liste I, réservé à l'usage HOSPITALIER

- MIDAZOLAM AGUETTANT 1 mg/ml, solution injectable, Laboratoire AGUETTANT, liste I, prescription réservée aux spécialistes et services ANESTHESIE-REANIMATION, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique, réservé à l'usage HOSPITALIER

- MIDAZOLAM AGUETTANT 5 mg/ml, solution injectable, Laboratoire AGUETTANT, liste I, prescription réservée aux spécialistes et services ANESTHESIE-REANIMATION, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique, réservé à l'usage HOSPITALIER

- MIDAZOLAM MYLAN 1 mg/ml, solution injectable (IM-IV) ou rectale, MYLAN SAS, liste I, prescription réservée aux spécialistes et services ANESTHESIE-REANIMATION, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique, réservé à l'usage HOSPITALIER

- MIDAZOLAM MYLAN 5 mg/ml, solution injectable (IM-IV) ou rectale, MYLAN SAS, liste I, prescription réservée aux spécialistes et services ANESTHESIE-REANIMATION, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique, réservé à l'usage HOSPITALIER

- MIDAZOLAM PANPHARMA 1 mg/ml, solution injectable, PANPHARMA SA, liste I, prescription réservée aux spécialistes et services ANESTHESIE-REANIMATION, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique, réservé à l'usage HOSPITALIER

- MIDAZOLAM PANPHARMA 5 mg/ml, solution injectable, PANPHARMA SA, liste I, prescription réservée aux spécialistes et services ANESTHESIE-REANIMATION, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique, réservé à l'usage HOSPITALIER

- MIDAZOLAM SANDOZ 1 mg/ml, solution injectable, SANDOZ, liste I, prescription réservée aux spécialistes et services ANESTHESIE-REANIMATION, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique, réservé à l'usage HOSPITALIER

- MIDAZOLAM SANDOZ 5 mg/ml, solution injectable, SANDOZ, liste I, prescription réservée aux spécialistes et services ANESTHESIE-REANIMATION, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique, réservé à l'usage HOSPITALIER

- VERSED 2mg/2ml, solution injectable, (I.V.), ROCHE, liste I, sans restriction.

<i>Naloxone</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine
<i>Propofol</i>	médicaments vétérinaires autorisés
<i>Sarmazénil</i>	Aucun médicament autorisé
<i>Tiléramine</i>	médicaments vétérinaires autorisés
<i>Zolazépam</i>	médicaments vétérinaires autorisés
HYPOTENSION OU STIMULATION RESPIRATOIRE DURANT LES ANESTHESIES	
<i>Dobutamine</i>	<ul style="list-style-type: none"> - DOBUTAMINE AGUETTANT 250 mg/20 ml, solution à diluer pour perfusion, Laboratoire AGUETTANT, liste I, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique, réservé à l'usage HOSPITALIER. - DOBUTAMINE MYLAN 250 mg/20 ml, solution à diluer pour perfusion, MYLAN SAS, liste I, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique, réservé à l'usage HOSPITALIER. - DOBUTAMINE PANPHARMA 250 mg/20 ml, solution à diluer pour perfusion, PANPHARMA SA, liste I, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique, réservé à l'usage HOSPITALIER - DOBUTAMINE SILCAR 250 mg/20 ml, solution à diluer pour perfusion, PANPHARMA SA, liste I, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique, réservé à l'usage HOSPITALIER
<i>Dopamine</i>	<ul style="list-style-type: none"> - DOPAMINE AGUETTANT 10 mg/ml, solution pour perfusion, Laboratoire AGUETTANT, liste I, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique, réservé à l'usage HOSPITALIER - DOPAMINE AGUETTANT 40 mg/ml, solution pour perfusion, Laboratoire AGUETTANT, liste I, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique, réservé à l'usage HOSPITALIER - DOPAMINE MYLAN 40 mg/ml, solution pour perfusion, MYLAN SAS, liste I, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique, réservé à l'usage HOSPITALIER - DOPAMINE MYLAN 5mg/ml, solution pour perfusion, MYLAN SAS, liste I, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique, réservé à l'usage HOSPITALIER - DOPAMINE RENAUDIN 10 mg/ml, solution pour perfusion, LABORATOIRE RENAUDIN, liste I, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique, réservé

	<p>à l'usage HOSPITALIER</p> <ul style="list-style-type: none"> - DOPAMINE RENAUDIN 40 mg/ml, solution pour perfusion, LABORATOIRE RENAUDIN, liste I, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique, réservé à l'usage HOSPITALIER - DOPAMINE RENAUDIN 5 mg/ml, solution pour perfusion, LABORATOIRE RENAUDIN, liste I, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique, réservé à l'usage HOSPITALIER
<i>Éphédrine</i>	médicaments vétérinaires autorisés
<i>Glycopyrrolate (bromure de glycopyrronium)</i>	médicaments vétérinaires autorisés
<i>Noradrénaline (norépinéphrine)</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine
ANALGESIQUES	
<i>Buprénorphine</i>	médicaments vétérinaires autorisés
<i>Fentanyl</i>	médicaments vétérinaires autorisés
<i>Morphine</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine
<i>Péthidine</i>	médicaments à usage humain accessible à l'officine
RELAXANTS MUSCULAIRES ET SUBSTANCES ASSOCIEES	
<i>Atracurium</i>	<ul style="list-style-type: none"> - ATRACURIUM HOSPIRA 10 mg/ml, solution injectable, HOSPIRA France, liste I, réservé à l'usage HOSPITALIER - CISATRACURIUM HOSPIRA 2 mg/ml, solution injectable pour perfusion, HOSPIRA France, liste I, réservé à l'usage HOSPITALIER - CISATRACURIUM HOSPIRA 5 mg/ml, solution injectable pour perfusion, HOSPIRA France, liste I, réservé à l'usage HOSPITALIER - CISATRACURIUM KABI 2 mg/ml, solution injectable pour perfusion, FRESENIUS KABI France SA, liste I, réservé à l'usage HOSPITALIER - CISATRACURIUM SANDOZ 2 mg/ml, solution injectable pour perfusion, SANDOZ, liste I, réservé à l'usage HOSPITALIER - CISATRACURIUM TEVA 2 mg/ml, solution injectable pour perfusion, TEVA SANTE, liste I, réservé à l'usage HOSPITALIER - TRACRIUM 25 mg/2,5 ml (1 POUR CENT), solution injectable en ampoule, Laboratoire GLAXOSMITHKLINE, liste I, réservé à l'usage HOSPITALIER - TRACRIUM 250 mg/25 ml, solution injectable, Laboratoire GLAXOSMITHKLINE, liste I, réservé à l'usage HOSPITALIER

	<ul style="list-style-type: none"> - TRACRIUM 50 mg/5 ml (1 POUR CENT), solution injectable en ampoule, Laboratoire GLAXOSMITHKLINE, liste I, réservé à l'usage HOSPITALIER - NIMBEX 2 mg/ml, solution injectable, Laboratoire GLAXOSMITHKLINE, liste I, réservé à l'usage HOSPITALIER - NIMBEX 5 mg/ ml, solution injectable, Laboratoire GLAXOSMITHKLINE, liste I, réservé à l'usage HOSPITALIER
<i>Édrophonium</i>	Aucun médicament autorisé
<i>Guaïfénésine</i>	médicaments vétérinaires autorisés
ANESTHESIQUES PAR INHALATION	
<i>Sévoflurane</i>	médicaments vétérinaires autorisés
ANESTHESIQUES LOCAUX	
<i>Bupivacaïne</i>	<ul style="list-style-type: none"> - BUPIVACAINE AGUETTANT 5 mg/ml, solution injectable, Laboratoire AGUETTANT, liste II, réservé à l'usage HOSPITALIER - BUPIVACAINE AGUETTANT 2,5 mg/ml, solution injectable, Laboratoire AGUETTANT, liste II, réservé à l'usage HOSPITALIER - BUPIVACAINE AGUETTANT 5 mg/ml, solution injectable, Laboratoire AGUETTANT, liste II, réservé à l'usage HOSPITALIER - BUPIVACAINE AGUETTANT 2,5 mg/mL ADRENALINE, solution injectable, Laboratoire AGUETTANT, liste I, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique réservé à l'usage HOSPITALIER - BUPIVACAINE AGUETTANT 5 mg/mL ADRENALINE, solution injectable, Laboratoire AGUETTANT, liste I, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique, réservé à l'usage HOSPITALIER - BUPIVACAINE B BRAUN 0,25 POUR CENT (2,5 mg/ml), solution injectable, B BRAUN MELSUNGEN AG, liste II, réservé à l'usage HOSPITALIER - BUPIVACAINE B BRAUN 0,50 POUR CENT (5 mg/ml), solution injectable, B BRAUN MELSUNGEN AG, liste II, réservé à l'usage HOSPITALIER - BUPIVACAINE MYLAN 2,5 mg/ml, solution injectable en flacon, liste II, réservé à l'usage HOSPITALIER

	<ul style="list-style-type: none"> - BUPIVACAINE MYLAN 20 mg /4 ml, solution injectable pour voie intra rachidienne en ampoule, liste II, réservé à l'usage HOSPITALIER - BUPIVACAINE MYLAN 5 mg/ml, solution injectable en flacon, liste II, réservé à l'usage HOSPITALIER - BUPIVACAINE POUR RACHIANESTHESIE AGUETTANT 5 mg/ ml, solution injectable (voie intrarachidienne), Laboratoire AGUETTANT, liste II, réservé à l'usage HOSPITALIER
<i>Oxybuprocaine</i>	<ul style="list-style-type: none"> - CEBESINE 0,4 POUR CENT, collyre en solution, Laboratoire CHAUVIN SA, liste I, réservé à l'usage professionnel OPHTALMIQUE - CHLORHYDRATE D'OXYBUPROCAINE THEA 1,6 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose, Laboratoire THEA, liste I réservé à l'usage professionnel OPHTALMIQUE
<i>Prilocaine</i>	médicament à usage humain accessible à l'officine (crème, pansement adhésif)
SUBSTANCES ANTI-INFLAMMATOIRES	
Corticostéroïdes	
<i>Acétonide de triamcinolone</i>	médicaments vétérinaires autorisés
<i>Fluméthasone</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (crème)
Anti-endotoxines	
<i>Pentoxifylline</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (comprimé)
<i>Polymyxine B</i>	médicaments vétérinaires autorisés (collyre, crème)
MEDICAMENTS CARDIO-VASCULAIRES	
<i>Allopurinol</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (comprimé)
<i>Amiodarone</i>	<ul style="list-style-type: none"> - AMIODARONE AGUETTANT 50 mg/ml, solution injectable (I.V.), Laboratoire AGUETTANT, liste I, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique, réservé à l'usage HOSPITALIER - CORDARONE 150 mg/3 ml, solution injectable en ampoule (IV), SANOFI AVENTIS FRANCE, liste I, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique, réservé à l'usage HOSPITALIER - médicaments à usage humain accessibles à l'officine (comprimé, solution injectable).
<i>Digoxine</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (comprimé, solution buvable, solution injectable)
<i>Procaïnamide</i>	Aucun médicament autorisé
<i>Propranolol</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (comprimé)
<i>Quinidine (sulfate de) et (gluconate de)</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (solution injectable)
<i>Vasopressine</i>	Aucun médicament autorisé
CONVULSIONS	
<i>Phénytoïne</i>	- DILANTIN 250 mg/5 ml, solution injectable, KEOCYT, liste II, réservé à l'usage en situation

	d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique, réservé à l'usage HOSPITALIER - médicaments à usage humain accessibles à l'officine (comprimé)
<i>Primidone</i>	médicaments vétérinaires autorisés
AGENTS GASTRO-INTESTINAUX	
<i>Béthanéchol</i>	Aucun médicament autorisé
<i>Codéïne</i>	médicaments vétérinaires autorisés (gouttes)
<i>Lopéramide</i>	médicaments vétérinaires autorisés
<i>Métoclopramide</i>	médicaments vétérinaires autorisés
<i>Phénoxy-benzamine</i>	Aucun médicament autorisé
<i>Propanthéline (bromure de)</i>	Aucun médicament autorisé
<i>Ranitidine</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (comprimé, solution injectable)
<i>Sucralfate</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (comprimé, suspension buvable)
RHABDOMYOLYSE	
<i>Dantrolène sodique</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (gélule, préparation injectable)
ANTIMICROBIENS :	
Infections par <i>Klebsiella ssp</i>	
<i>Ticarcilline</i>	- CLAVENTIN 3 g/200 mg, poudre pour solution injectable (I.V.), Laboratoire GLAXOSMITHKLINE, liste I, prescription hospitalière - CLAVENTIN 5 g/200 mg, poudre pour solution injectable (I.V.), Laboratoire GLAXOSMITHKLINE, liste I, prescription hospitalière - TICARPEN 5 g, poudre pour solution injectable (I.V.) Laboratoire GLAXOSMITHKLINE, liste I, prescription hospitalière
Infections par <i>Rhodococcus equi</i>	
<i>Azithromycine</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (comprimé, poudre, collyre)
<i>Rifampicine</i>	- RIFADINE IV 600 mg, poudre et solvant pour solution pour perfusion, SANOFI AVENTIS FRANCE, liste I, prescription hospitalière médicaments à usage humain accessibles à l'officine (formes pharmaceutiques orales)
ARTHRITE SEPTIQUE	
<i>Amikacine</i>	- AMIKACINE MYLAN 1 g, poudre pour solution injectable en flacon, liste I, prescription hospitalière - AMIKACINE MYLAN 250 mg, poudre pour solution injectable, liste I, prescription hospitalière

- AMIKACINE MYLAN 50 mg/1 ml, ENFANTS ET NOURRISSONS, solution injectable, liste I, prescription hospitalière

- AMIKACINE MYLAN 500 mg, poudre pour solution injectable, liste I, prescription hospitalière

MEDICAMENTS RESPIRATOIRES :

Ambroxol

médicaments à usage humain accessibles à l'officine (solution buvable, comprimé)

Budésonide

médicaments à usage humain accessibles à l'officine (suspension ou poudre pour inhalation ou pulvérisation nasale, gélule)

Fluticasone

médicaments à usage humain accessibles à l'officine (pulvérisation nasale, inhalation)

Ipratropium (bromure d')

- ATROVENT 20 microgrammes/dose, solution pour inhalation en flacon pressurisé, BOEHRINGER INGELHEIM France, médicament à 20 microgrammes accessible à l'officine.

- ATROVENT 0,25 mg/1 ml ENFANTS, solution pour inhalation par nébuliseur en récipient unidose, BOEHRINGER INGELHEIM France, liste I, prescription réservée aux spécialistes et services PEDIATRIE, prescription réservée aux spécialistes et services PNEUMOLOGIE, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique

- ATROVENT 0,50 mg/1 ml ADULTES, solution pour inhalation par nébuliseur en récipient unidose, BOEHRINGER INGELHEIM France, liste I, prescription réservée aux spécialistes et services PEDIATRIE, prescription réservée aux spécialistes et services PNEUMOLOGIE, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique

- ATROVENT ADULTES 0,5 mg/2 ml, solution pour inhalation par nébuliseur en récipient unidose, BOEHRINGER INGELHEIM France, liste I, prescription réservée aux spécialistes et services PEDIATRIE, prescription réservée aux spécialistes et services PNEUMOLOGIE, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique

- ATROVENT ENFANTS 0,25 mg/2 ml, solution pour inhalation par nébuliseur en récipient unidose, BOEHRINGER INGELHEIM France, liste I, prescription réservée aux spécialistes et services PEDIATRIE, prescription réservée aux spécialistes et services PNEUMOLOGIE, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique

- BRONCHODUAL 50 microgrammes/20 microgrammes/dose, solution pour inhalation en flacon pressurisé, BOEHRINGER INGELHEIM France, médicament à 50 microgrammes accessible à l'officine.

- IPRATROGEN 0,25 mg/ml ENFANTS, solution pour inhalation par nébulisateur en récipient unidose, LABORATOIRE UNITHER, liste I, prescription réservée aux spécialistes et services

PEDIATRIE, prescription réservée aux spécialistes et services PNEUMOLOGIE, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique

- IPRATROGEN 0,5 mg/ 2 ml ADULTES, solution pour inhalation par nébulisateur en récipient unidose, LABORATOIRE UNITHER, liste I, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique, réservé à l'usage HOSPITALIER

- IPRATROPIUM AGUETTANT ADULTES 0,5 mg/2 ml, solution pour inhalation par nébuliseur en récipient unidose, Laboratoire AGUETTANT, liste I, prescription réservée aux spécialistes et services PEDIATRIE, prescription réservée aux spécialistes et services PNEUMOLOGIE, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique

- IPRATROPIUM AGUETTANT ENFANT 0,25 mg/1 ml, solution pour inhalation par nébuliseur en récipient unidose, Laboratoire AGUETTANT, liste I, prescription réservée aux spécialistes et services PEDIATRIE, prescription réservée aux spécialistes et services PNEUMOLOGIE, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique

- IPRATROPIUM ALMUS 0,5 mg/2 ml ADULTES, solution pour inhalation par nébuliseur en récipient unidose, TEVA SANTE, liste I, prescription réservée aux spécialistes et services PEDIATRIE, prescription réservée aux spécialistes et services PNEUMOLOGIE, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique.

- IPRATROPIUM ARROW 0,25 mg/ml ENFANTS, solution pour inhalation par nébuliseur en récipient unidose, ARROW GENERIQUES, liste I, prescription réservée aux spécialistes et services PEDIATRIE, prescription réservée aux spécialistes et services PNEUMOLOGIE, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique

- IPRATROPIUM ARROW ADULTES 0,5 mg/2 ml, solution pour inhalation par nébuliseur en récipient unidose, ARROW GENERIQUES, liste I, prescription réservée aux spécialistes et services PEDIATRIE, prescription réservée aux spécialistes et services PNEUMOLOGIE, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique

- IPRATROPIUM MYLAN 0,25 mg/ml ENFANTS, solution pour inhalation par nébuliseur en récipient unidose, liste I, prescription réservée aux spécialistes et services PEDIATRIE, prescription réservée aux spécialistes et services PNEUMOLOGIE, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique

- IPRATROPIUM MYLAN 0,5 mg/2 ml ADULTES, solution pour inhalation par nébuliseur en récipient unidose, liste I, prescription réservée aux spécialistes et services PEDIATRIE, prescription réservée aux spécialistes et services PNEUMOLOGIE, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique

	<p>- IPRATROPIUM TEVA 0,5 mg/2 ml ADULTES, solution pour inhalation par nébuliseur en récipient unidose, TEVA CLASSICS, liste I, prescription réservée aux spécialistes et services PEDIATRIE, prescription réservée aux spécialistes et services PNEUMOLOGIE, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique</p> <p>- IPRATROPIUM TEVA 0,25 mg/1 ml ENFANTS, solution pour inhalation par nébuliseur en récipient unidose, TEVA CLASSICS, liste I, prescription réservée aux spécialistes et services PEDIATRIE, prescription réservée aux spécialistes et services PNEUMOLOGIE, réservé à l'usage en situation d'urgence selon l'article R5121-96 du code de la santé publique.</p>
<i>Oxymétazoline</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (solution pour pulvérisation nasale)
AGENTS ANTIPROTOZOAIRES	
<i>Isométabidium</i>	Aucun médicament autorisé
<i>Ponazuril</i>	Aucun médicament autorisé
<i>Pyriméthamine</i>	médicaments vétérinaires autorisés
MEDICAMENTS OPHTALMOLOGIQUES :	
Ulcères oculaires	
<i>Acyclovir</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (comprimé, crème, poudre pour solution injectable, suspension buvable, pommade ophtalmique)
<i>Idoxuridine</i>	Aucun médicament autorisé
Glaucome	
<i>Cyclosporine A</i>	médicament vétérinaire autorisé
<i>Dorzolamide</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (collyre)
<i>Fluorescéine</i>	médicaments vétérinaires autorisés
<i>Kétorolac</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (collyre)
<i>Latanoprost</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (collyre)
<i>Ofloxacin</i>	<p>- OFLOXACINE AGUETTANT 200 mg/40 ml, solution pour perfusion, Laboratoire AGUETTANT, liste I, réservé à l'usage HOSPITALIER.</p> <p>- OFLOXACINE MACOPHARMA 200 mg/40 ml, solution pour perfusion, Laboratoires pharmaceutiques MACO PHARMA, liste I, réservé à l'usage HOSPITALIER.</p> <p>- OFLOXACINE MYLAN 200 mg/40 ml, solution pour perfusion, MYLAN SAS, liste I, réservé à l'usage HOSPITALIER.</p> <p>- OFLOXACINE MYLAN PHARMA 200 mg/40 ml, solution pour perfusion, MYLAN SAS, liste I, réservé à l'usage HOSPITALIER.</p> <p>- OFLOXACINE PFIZER 200 mg/40 ml, solution pour perfusion, PFIZER HOLDING FRANCE, liste I, réservé à l'usage HOSPITALIER.</p>

	- médicaments à usage humain accessibles à l'officine (collyre, comprimé)
<i>Phényléphrine</i>	médicaments vétérinaires autorisés
<i>Rose Bengale</i>	Aucun médicament autorisé
<i>Timolol (maléate de)</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (collyre)
<i>Tropicamide</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (insert ophtalmique, collyre)
HYPERLIPEMIE :	
<i>Insuline</i>	médicaments vétérinaires autorisés
INFECTIONS FONGIQUES :	
<i>Griséofulvine</i>	médicaments vétérinaires autorisés
<i>Kétoconazole</i>	médicaments vétérinaires autorisés
<i>Miconazole</i>	médicaments vétérinaires autorisés
<i>Nystatine</i>	médicaments vétérinaires autorisés
IMAGERIE DIAGNOSTIQUE	
<i>Tc-99 m radiopharmaceutique</i>	Aucun médicament autorisé
Divers :	
<i>Baryum (sulfate de)</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (suspension buvable, rectale, pâte orale)
<i>Carbamazépine</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (comprimé, suspension buvable)
<i>Cyproheptadine</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (comprimé)
<i>Dompéridone</i>	médicaments vétérinaires autorisés
<i>Gabapentine</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (comprimé, suspension buvable)
<i>Hormone de libération de la thyrotropine</i>	- THYROGEN 0,9 mg, poudre pour solution injectable, GENZYME EUROPE BV, liste I, prescription réservée aux spécialistes autorisés RADIOPHARMACEUTIQUES, prescription réservée aux spécialistes et services ENDOCRINOLOGIE, prescription réservée aux spécialistes et services MALADIES METABOLIQUES, prescription réservée aux spécialistes et services MEDECINE INTERNE, prescription réservée aux spécialistes et services ONCOLOGIE MEDICALE
<i>Hydroxyéthyl-amidon</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (solution pour perfusion)
<i>Imipramine</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (comprimé)
<i>Iohexol</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (solution injectable)
<i>Iopamidol</i>	médicaments à usage humain accessibles à l'officine (solution injectable, perfusion)